

**Pressions pour allonger
le délai légal d'avorte-
ment en Belgique**

**Résistance des
Pro-Life
face à Obama**

**Kot JPV LLN
Nous avons be-
soin de vous**

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
BRUXELLES X
1/9316
P 305006

Jeunes Pour la Vie.org

édit. resp. : Christophe Ménier
Mise en pages: Marie-Emmanuelle
Rue Besme, 132 1081 Bruxelles
02 649 08 79
Bur. Dépôt Brux. X

Bimestriel d'information n°122
Janvier février 2009
Edité par « Jeunes pour la Vie » asbl
132 rue Besme 1081 Bruxelles
02 649 08 79 (après 16h ou les WE)
jvl-jpv@live.be

www.jeunespourlavie.org
088-2142578-37

Ô Liberté....

Par JB Grenouilleau

(président du comité pour sauver l'enfant à naître France)

*Nous étions le 25 janvier dernier à la Bastille, à l'arrivée de la marche pour la Vie, symbole de la Liberté. Là où Mme Roland * s'écriait: « Ô liberté, que de crimes on commet en ton nom! ». C'est le symbole des libertés. La liberté de s'exprimer d'abord... et donc de vivre.*

Ce qui nous motive, ça doit se voir, et au besoin se crier! Car rien n'est pire que le silence, quand tant de vies humaines innocentes sont en danger, quand tant de vies humaines innocentes sont quotidiennement supprimées, dans l'indifférence apparemment générale. La liberté est en passe aujourd'hui de conduire au totalitarisme d'un libéralisme mondialiste qui veut transformer le droit sacré à la vie, en droit de donner la mort aux êtres humains qui nous gênent et qui sont par eux-mêmes sans défense. Penser ainsi, c'est oublier que la Vérité rend libre, qu'elle est la condition même de la liberté, qu'elle a par elle-même, comme l'amour, sa dynamique. Nous n'avons pas le droit de mettre la Vérité sous le boisseau. Notre devoir est de la mettre en pleine lumière, sans compromission avec les ténèbres.

**figure emblématique de la révolution française*

*Carte de rue de Paris où
nous étions pour défendre
la vie*



Soutenez-nous au numéro de compte 088-2142578-37

Pressions pour allonger le délai légal d'avortement en Belgique

La commission d'évaluation de la loi relative à l'avortement appelle le législateur belge, dans son rapport de suivi 2006-2007, à prendre en compte les suggestions émises par les institutions de soins dont celle visant à rembourser les patientes qui demandent, aux Pays-Bas (délai de 22 semaines de grossesse) ou en Grande-Bretagne (24 semaines), une interruption de grossesse au-delà de 12 semaines, voire celle visant à calquer le délai légal belge sur celui qui prévaut dans ces pays.

La première proposition est assez étonnante d'un point de vue juridique : il s'agit en effet de rembourser les frais des personnes commettant dans un autre pays un acte illégal (le délai pour avorter sous conditions en Belgique est de 12 semaines de grossesse). La seconde proposition fait pour sa part l'impasse sur une vraie réflexion quant aux délais anglais et hollandais. En effet, à ce stade de la grossesse (24 semaines pour le délai anglais), l'enfant est formé et a une chance de survie importante, qui oblige les médecins avorteurs à provoquer un arrêt cardiaque de l'enfant afin de ne pas avoir un bébé vivant après l'avortement.

Certaines institutions font référence à l'arrêt Decker-Kohl de la Cour de Justice européenne qui, rappellent-elles, "oblige les mutualités à rembourser les soins prodigués à l'étranger parce que ces soins ne sont pas disponibles dans le pays de résidence". Il est cependant loin d'être sûr qu'un avortement puisse être considéré comme un "soin médical" comme un autre. Les législations sur l'avortement n'entrent en pratique pas dans le champ de compétence de l'UE, ce qui

n'empêche pas les institutions de peser en sa faveur.

D'autres "suggèrent d'élargir le champ des situations exceptionnelles" dans la loi belge, évoquant une extension des délais. Les institutions insistent aussi sur la nécessité d'une politique préventive. Dans ses conclusions, la Commission d'évaluation de la loi sur l'avortement "souligne une fois de plus l'intérêt qu'il y aurait à prendre en compte les suggestions formulées par les institutions".

En 2007, il y a eu 18.705 avortements en Belgique, soit 838 de plus qu'en 2005 (17.867), date de référence du dernier rapport remis au Sénat. En 2006, ce nombre était de 18.201.

Ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre de femmes domiciliées à l'étranger (314 en 2007) mais intègrent le nombre de femmes belges et luxembourgeoises qui ont fait pratiquer un avortement aux Pays-Bas (851). La Commission souligne que plus de 25% des avortements ont lieu à Bruxelles, la Région qui connaît le taux de chômage le plus élevé du pays. Évoquant la crise, la Commission en appelle à mieux cibler le travail de prévention, notamment en prenant en compte des données relatives à la situation socio-économique des femmes concernées.

Les auteurs de cette proposition de loi sont Patrik Vankrunkelsven (Open Vld) et Christine Defraigne (MR). Faisons plus que jamais pression sur nos mandataires politiques.

Résistance des Pro-Life face à Obama

Dès le 4e jour de son mandat, Barack Obama avait créé la rupture avec son prédécesseur en soutenant fermement l'avortement. Mais tous les Etats américains ne suivent pas le mouvement. C'est le cas notamment de l'Etat du Dakota du Nord, en passe de faire marche arrière en adoptant une loi destinée à interdire l'avortement.

Cette décision sonne comme une mini victoire pour l'American Life Ligue, la puissante association « pro-life ». Si le projet de loi du Dakota du Nord est définitivement adopté, la loi irait alors à l'encontre de celle de la Cour Suprême, qui, en 1973, a légalisé l'avortement.

CITE DU VATICAN, 18 FEV 2009 (VIS). La Salle-de-Presses du Saint-Siège a confirmé ce midi la rencontre du Saint-Père avec Mme Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des États-Unis d'Amérique. Benoît XVI a profité de cette occasion pour indiquer à son hôtesse que :

"la loi morale naturelle et l'enseignement constant de l'Église relatif à la dignité de la vie humaine, de sa conception à sa fin naturelle, imposent à tout catholique, en particulier aux législateurs, aux juristes et responsables politiques, de s'associer aux personnes de bonne volonté pour développer un cadre juridique juste qui protège la vie à chacun de ses stades".

Sauver le bébé et la maman : c'est possible !

Ne nous laissons pas aller au pessimisme, il y a de bonnes nouvelles qui nous échappent parfois!

Chaque année, en Belgique, 120 femmes sont à la fois enceintes et en lutte contre le cancer. La chimiothérapie et radiothérapie, qui sont utilisés pour traiter ces cancers, sont évidemment potentiellement dangereuses pour l'embryon et le fœtus. Faut-il cependant toujours recourir à un avortement thérapeutique ? La

poursuite de la grossesse est-elle toujours incompatible avec le traitement de la mère ou présente-t-elle trop de risques de séquelles lourdes ? Faut-il toujours choisir entre la santé de la mère ou la vie du bébé ? Ne pas se résigner à ce terrible choix, c'est ce qu'entend faire l'équipe du professeur Frédéric Amant, de l'hôpital universitaire Gasthuisberg (KULeuven) : « Alors qu'on déconseille une aspirine à la femme enceinte, le fait de lui dire qu'elle peut, dans certaines conditions,

subir une chimio et poursuivre sa grossesse est un message fort. Les résultats les plus récents sont plutôt rassurants sur ce point ».

En effet, il y a moyen de traiter par chimiothérapie et par radiothérapie pendant la grossesse, moyennant certaines précautions. Ainsi, pour la radiothérapie, il faut travailler avec des "caches" en plomb qui couvrent l'utérus et le bébé. En ce qui concerne la chimiothérapie, il n'y a que certains produits qui ne peuvent absolument pas être utilisés durant toute la durée de la grossesse.

La plupart des produits peuvent être utilisées, surtout à partir de trois mois de grossesse, quand les organes du bébé ont été formés. A ce moment-là, la chimiothérapie ne peut plus interférer avec la formation des organes. Plusieurs études ont montré qu'une chimiothérapie après les douze premières semaines n'était pas nocive à coup sûr pour le bébé.

La grossesse peut donc se terminer très bien, mais

qu'en est-il des conséquences à long terme pour les enfants? « Nous manquons de données approfondies sur le devenir des enfants. Certes, ils semblent nés sans séquelles, mais cela reste-t-il vrai lors de leur développement, après un ou deux ans ? » se demande le professeur Amant. Afin de répondre à cette question, une nouvelle étude observationnelle a été lancée. Dans le cadre de cette étude, le professeur Amant suit aujourd'hui environ 50 enfants qui sont nés d'une grossesse compliquée de cancer et de chimio- ou de radiothérapie. Une vingtaine d'enfants ont en dessous de 18 mois, une vingtaine ont entre 18 mois et 6-7 ans et une dizaine ont plus de 6-7 ans. Dans quelques années, nous en saurons plus sur d'éventuelles complications tardives. En tout cas, à ce jour, ces enfants se portent en général très bien et ... ils ont le grand cadeau de la vie!

"Nous remercions le professeur Frederic Amant et le Dr Benoît Beuselinck de la KULeuven pour les informations".

www.cancerinpregnancy.org

Bilan 2008 - perspectives 2009

Comment vous remercier pour toute votre aide en 2008 ? A l'heure de dresser le bilan de l'année dernière, nous ne pouvons que vous redire notre reconnaissance pour vos nombreux encouragements, votre assistance et pour vos dons généreux.

Tout d'abord nous avons toujours été actifs dans l'aide sociale, tant à Bruxelles qu'à Anvers. Nous assurons une permanence téléphonique 24/24h. L'année dernière à Bruxelles, nous avons décidé d'offrir les tests de grossesse afin d'être le premier conseil et encouragement des jeunes mamans. C'est grâce à vous que nous pouvons le faire. Les locaux, téléphones, publicités, tests de grossesse sont directement et intégralement payés grâce à votre générosité, seul le personnel est bénévole et mérite tout nos remerciements également. **Des vies sont sauvées grâce à vous.**

Nous avons été également invités à plusieurs réunions européennes. Elles concernaient tant la discussion de futures réglementations que l'élaboration d'une politique d'ensemble de la défense de la Vie. Depuis trois ans, nous organisons un car pour rejoindre la grande marche pour la Vie à Paris. C'est une joie pour nous de participer à ce mouvement populaire et de pouvoir faire plus ample connaissance dans le car avec nos sympathisants et ceux d'autres associations. La dimension internationale de notre action est très importante. Nous devons surveiller ce qui se passe au-delà de nos frontières et qui souvent influence les mentalités chez nous. La politique pro-avortement du nouveau président des USA, Barak Obama, et ses projets inquiétants en matière bioéthique, ont ainsi été dénoncés dans notre périodique dès le début de la campagne électorale présidentielle américaine.

La rentrée fut studieuse. En septembre, avec « Culture of life » nous avons organisé notre première « Université d'été », suivie le 18 octobre par une « Journée pour la vie » à laquelle étaient invitées toutes les associations Pro-Vie du pays. Ces conférences ont été un grand succès, l'occasion de creuser différents sujets, d'intégrer la culture de Vie plus à fond, de connaître d'autres façons parfois plus modernes de « célébrer la Vie » comme le groupe « Les Passagers » qui a clôturé la dernière journée (vous pouvez toujours acheter le DVD du 18/10 ou regarder sur Internet <http://www.dailymotion.com/CultureDeLaVie>).

Pendant ce temps, dans le domaine juridique, les lois bioéthiques ou autres en cours d'adoption voire récem-

ment adoptées, ainsi que la politique belge et étrangère, ont également fait l'objet d'un examen approfondi par certains d'entre nous. C'est ainsi que, avertis de la décision du parlement de la Communauté Française - adoptée à l'unanimité - concernant la généralisation des cours d'éducation affective (comprenez des cours d'éducation à la contraception et à l'avortement) dans toutes les écoles, tous réseaux confondus, nous avons réagi en adressant une lettre individualisée à chacun des évêques concernés dont nous attendons la réaction avec confiance, même si le temps passe. En tout cas, le dossier n'est pas clos pour JPV.

Quant à la loi belge du 19 décembre 2008 concernant le **matériel corporel humain** largement évoquée dans le précédent numéro, nous avons tenté d'en empêcher l'adoption. Nos arguments ont été relayés par un communiqué de presse des évêques de Belgique faisant part de leur inquiétude à toute la population belge. Sa diffusion est malheureusement intervenue postérieurement à l'adoption de la loi, le privant d'une grande partie de son efficacité immédiate. Comme à son habitude, JPV a toutefois décidé de ne pas abandonner le combat en ce qui concerne cette mauvaise loi, et divers projets proactifs sont à l'examen. Un recours devant la Cour constitutionnelle, s'il devait être introduit par les associations Pro-Vie, nécessiterait de réunir une somme de plusieurs milliers d'euros. Quoi qu'il en soit, nous ne manquerons pas de vous avertir de l'utilisation faite de vos dons. Pour cette année encore, nous comptons sur votre générosité qui nous a permis d'agir au service du respect de la vie sur de nombreux fronts. Soyez-en mille fois remerciés.

Kot JPV-LLN Une année décisive:



La vie n'étant pas un long fleuve tranquille, il y a des années qui sont meilleures que d'autres. Notre kot JPV ne fait pas exception. Mais nous voyons déjà l'avenir et nous pensons à septembre. Plus que jamais nous avons besoin d'étudiants pour renouveler l'équipe à Louvain-la-Neuve désireux de se mobiliser pour notre projet.

Vous correspondez à ce profil, vous connaissez de tels étudiants? Contactez-nous.

Jeunes pour la Vie asbl rue Besme 132 1081 Bruxelles
02 649 08 79 jvl-jpv@live.be

Deux mois une chanson par Anne-Chantal

Si tu n'étais plus là– Sheryfa Luna

Tu sais j'ai tellement peur de le perdre
que j'en dors plus la nuit.
Il est le seul que je vois dans mes rêves,
celui qui partage ma vie.
Je sais je lui pose trop de questions,
mais c'est plus fort que moi.

Je sais je dois faire attention,
pour qu'il ne s'éloigne pas de moi.

Refrain:(x2)
Qu'est ce que je deviendrais,
qui me consolerais,
à qui je parlerais,
si tu n'étais plus là.
Si un jour tu t'éloignais,
dis moi ce que je ferais
comment je survivrais,
si tu n'étais plus là.

Je sais à quel point je veux lui plaire,
je ferais n'importe quoi,
je fais trop souvent le contraire,
de ce qu'il attend de moi.

Je sais je lui pose trop de questions,
mais c'est plus fort que moi

Je sais je dois faire attention,
pour qu'il ne s'éloigne pas de moi

Refrain:(x2)

Si un jour tu t'éloignais,
dis moi ce que je ferais
comment je survivrais,
Qu'est ce que je deviendrais,
qui me consolerais

oh oh oh oh oh
oh oh oh oh oh

Refrain:(x2)

Si tu n'étais plus là
Si tu n'étais plus là
Si tu n'étais plus là...

Comme quoi, prendre le métro, ça a parfois du bon pour alimenter la réflexion. L'autre jour, la personne assise en face de moi écoutait justement « Si tu n'étais plus là » de Sherifa Luna. Chanson dont j'ai facilement reconnu l'air à force de l'avoir entendue. Et cette chanson m'a fait songer à toutes sortes de choses, comme : que ferions nous si telle ou telle personne n'existait pas ? Aurions nous été ceux que nous sommes aujourd'hui ? Certaines personnes enrichissent notre existence, mettent de la couleur et donnent du relief à notre parcours. D'autres le façonnent, lui impriment un nouvel élan. Nous avons besoin d'eux et eux ont besoin de nous.

Et si aujourd'hui nous nous adonnons à ces réflexions, c'est parce que nous avons eu la chance de vivre. D'autres ne peuvent même pas se poser la question. Pourtant, Dieu sait s'ils auraient pu enrichir notre vie. Qu'aurions nous été alors ? Qui aurions-nous rencontré ? Avec qui aurions-nous ri ? Mais aussi : qui aurions-nous aidé, visité, secouru, écouté ? Avec qui aurions-nous parlé ? Notre parcours aurait été sans doute tout à fait différent.

Cette chanson me rappelle ce que nous raconte aussi le film « It's a wonderful life » (avec James Stewart, Donna Reed, Lionel Barrymore). C'est l'histoire d'un homme, Georges, qui a passé sa vie à aider les autres. Au fur et à mesure que le temps s'écoule, il doit abandonner ses rêves. A la fin, il croit que tout est fini, foutu, et tente de se suicider. Un ange lui montre alors ce que la ville aurait été sans lui : pauvre et malheureuse. Ce que je veux dire par là, c'est que nous n'avons pas toujours l'impression de changer quelque chose, que personne n'entend ou n'écoute. Pourtant, il ne faut pas nous laisser abattre. Nous sommes là pour quelque chose et les gens ont besoin de nous. Nos propos et nos actes ne tombent pas toujours dans le vide, ils tombent parfois dans la bonne terre et ils ne demandent alors qu'à germer.

Non, vraiment, ne nous laissons pas abattre et proclamons à travers le monde cette belle expérience qu'est la vie, défendons-la et n'oublions pas de remercier les gens autour de nous pour toutes ces belles couleurs dont ils parent notre existence, souvent à leur insu !

Anne-Chantal